

Liberté de la presse

6 mars 2003

BURUNDI

Le président Pierre Buyoya interdit aux radios de diffuser les propos des rebelles

Le 4 mars 2003, le chef de l'Etat, Pierre Buyoya, a ordonné aux radios de ne plus diffuser les messages de deux mouvements rebelles burundais. Dans une lettre adressée au président de la République, Reporters sans frontières a exprimé son inquiétude face à cette décision.

"Dans un pays où la radio représente le principal moyen d'information, et alors que des pourparlers de paix sont en cours, il est inadmissible que la population soit privée d'une partie de l'information", a déclaré Robert Ménard, secrétaire général de l'organisation. Reporters sans frontières a demandé au président de la République de lever son interdiction et de faire en sorte que les journalistes puissent travailler en toute liberté et en toute sécurité dans le pays.

Pierre Buyoya a convoqué, le 4 mars 2003, les responsables des radios publiques et privées. Dorénavant, celles-ci ne devront plus ni mentionner, ni diffuser les commentaires des deux groupes rebelles, Forces pour la défense de la démocratie (FDD) et Force nationale de libération (FNL), qui n'ont pas signé ou appliqué les accords de cessez-le-feu. Cette interdiction intervient quelques jours après une rupture des négociations entre le gouvernement et le FDD.

Le chef de l'Etat n'a pas précisé les sanctions envisagées dans le cas où les médias ne respecteraient pas cette mesure. Selon le directeur d'une radio privée joint par Reporters sans frontières, les journalistes sont désormais contraints d'ignorer une partie des belligérants et ne peuvent plus exercer leur métier correctement.

Reporters sans frontières rappelle que le 16 mai 2002, le gouvernement avait déjà pris une décision similaire. A cette occasion, le ministre burundais de la Défense, le major général Cyrille Ndayirukiye, avait interdit aux médias de publier ou de diffuser des interviews de rebelles. Les sites burundais avaient également été placés sous surveillance par le gouvernement.

--

Reporters sans frontières
Bureau Afrique - Africa desk
afrique@rsf.org, africa@rsf.org
www.rsf.org
Tel : 33 1 44 83 84 84
Fax : 33 1 45 23 11 51
5, rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
FRANCE